


Le Plan local d'urbanisme (PLU) a été approuvé par le conseil municipal le 28 février 2018 :

 [Délibération 20180228-006 d'approbation du PLU.pdf](#)

 [Délibération 20180228-006 d'approbation du PLU - Annexe 1 \(modifications\).pdf](#)

La délibération est exécutoire depuis le vendredi 6 avril 2018, date de la dernière des mesures de publicité (affichage en mairie, le 28 mars 2018, transmission en préfecture le 28 mars 2018 avec visa du 30 mars 2018, publication dans [Le Dauphiné Libéré du 6 avril 2018](#)).

L'ensemble du dossier du PLU approuvé est téléchargeable :

 [Saint-Maximin - PLU approuvé le 28 février 2018.zip](#) (114 Mo).

Documents utiles :

 [Le règlement du PLU](#)

[Le zonage du BLU \(règlement graphique au 1/2500e\).pdf](#)
Médias: Les permis de construire (DP) et le permis de prescription urbain renforcé (DPUR) ont
[pour objet de contrôler les permis de réalisation d'urbanisme sur l'ensemble du](#)
[territoire communal sous réserve de la substitution de la déclaration préalable pour autorisation de](#)